

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 MAI 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de conseillers votants : 7

Par suite d'une convocation en date du 4 mai 2023, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis, à la mairie le 11 mai 2023 à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur Philippe d'Anterroches, Maire.

Sont présents : Philippe d'ANTERROCHES, Bruno ROBIN, Cécile GUERIN, Evelyne LEPERCHOIS, Rémi DE SAINT JORES, Philippe PACILLY, Pascal POUILLAIN, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absent ayant donné procuration : -

Absents excusés : Thierry LEGRAVEREND, Nolwenn BEVAN, Serge LEHERICEY.

Absent : -

Ordre du Jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Point sur les travaux,
- Demande de travaux (clôture),
- Décision modificative n°1 budget principal,
- Fin de la gratuité du transport scolaire du RPI,
- Dossiers d'urbanisme,
- Comptes-rendus réunions,
- Questions diverses.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Pascal POUILLAIN est désigné pour remplir cette fonction.

Point sur les travaux

Le Conseil Municipal fait le point sur le programme de travaux de voirie pour l'année 2023. Des demandes de devis vont être faites.

Les travaux des toilettes sont repoussés à 2024.

Le devis de la SAUR pour les réparations à la station d'épuration est accepté.

Demande de travaux (clôture),

Une demande de clôture rue de l'Hullerie a été faite. M. le Maire se rendra sur place pour définir son emplacement. Le demandeur devra également déposer une demande de déclaration préalable.

DELIBERATION N°2023-23 : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL.

Il est nécessaire de voter une décision modificative du budget principal afin d'inscrire 1000 € au chapitre 67 suite à l'encaissement à tort d'un remboursement de Gras Savoye d'un montant de 726.31 €.

La proposition de décision modificative n°1 est la suivante :

MAIRIE DE SAUSSEY

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- Chapitre 67 – Article 673 - titre annulé sur exercice antérieur : + 1000 €
- Chapitre 011 – Article 615221 – entretien et réparation sur bâtiments publics : - 1000 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter cette décision modificative du budget principal 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- Chapitre 67 – Article 673 - titre annulé sur exercice antérieur : + 1000 €
- Chapitre 011 – Article 615221 – entretien et réparation sur bâtiments publics : - 1000 €

Fin de la gratuité des transports scolaires du RPI.

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la décision de la CMB de ne plus financer le transport des enfants entre les écoles de Courcy et de Saussey. Le Conseil Municipal souhaite que la gratuité soit maintenue pour les familles et souhaite se mettre en accord avec les mairies de Nicorps et Courcy.

Dossiers d'urbanisme

Les membres du Conseil Municipal prennent connaissance du dépôt d'une demande de permis de construire et d'une demande de déclaration préalable.

Comptes rendus des réunions

M. le Maire fait le compte rendu des réunions AVAP et Zendurance.

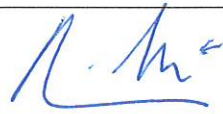
Questions diverses

M. le Maire fait part du courrier de réclamation concernant le chemin d'Argences.

Une réunion de Conseil Municipal aura lieu le 9 juin pour la désignation des délégués en vue de l'élection sénatoriale.

TABLE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE

N° de la délibération	Intitulé	Code Matière	Intitulé Nomenclature ACTES niveau 1	Intitulé Nomenclature ACTES niveau 2
2023-22	DECISION MODIFICATIVE N°1	7.1	Finances locales	Décisions budgétaires

Le Maire	Philippe d'Anterroches	
Le Secrétaire de Séance	Pascal POUILLAIN	